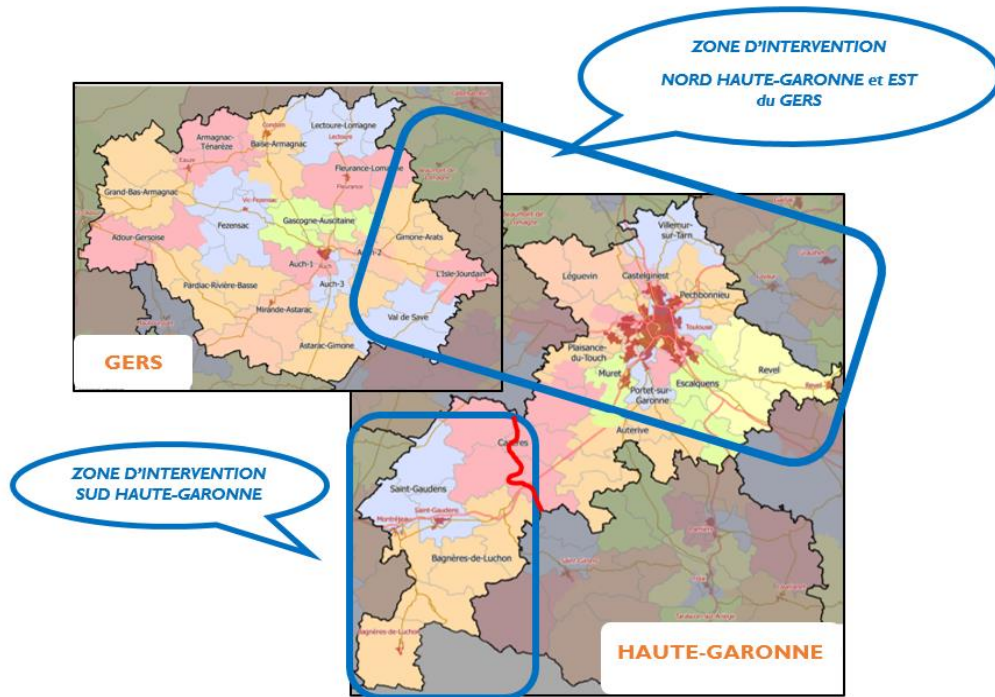


ETABLISSEMENT D'HOSPITALISATION A DOMICILE PRIVE A BUT NON LUCRATIF

Le large territoire d'intervention de l'HAD couvre TOULOUSE et l'agglomération toulousaine, une grande partie de la Haute-Garonne et du Gers :



📍 : SITE PRINCIPAL de TOULOUSE
25 rue Paule Raymondis – 31200 TOULOUSE
☎ : 05 34 40 40 40 - 📠 : 05 61 47 25 49

📍 : ANTENNE de LEGUEVIN
2 bis avenue de Lengel – 31490 LEGUEVIN
☎ : 05 34 57 22 30 - 📠 : 05 34 57 22 39

📍 : ANTENNE de SAINT GAUDENS
Route de Saint Plancard – BP 183 - 31806 SAINT GAUDENS CEDEX
☎ : 05 62 00 43 03 - 📠 : 05 62 00 43 02

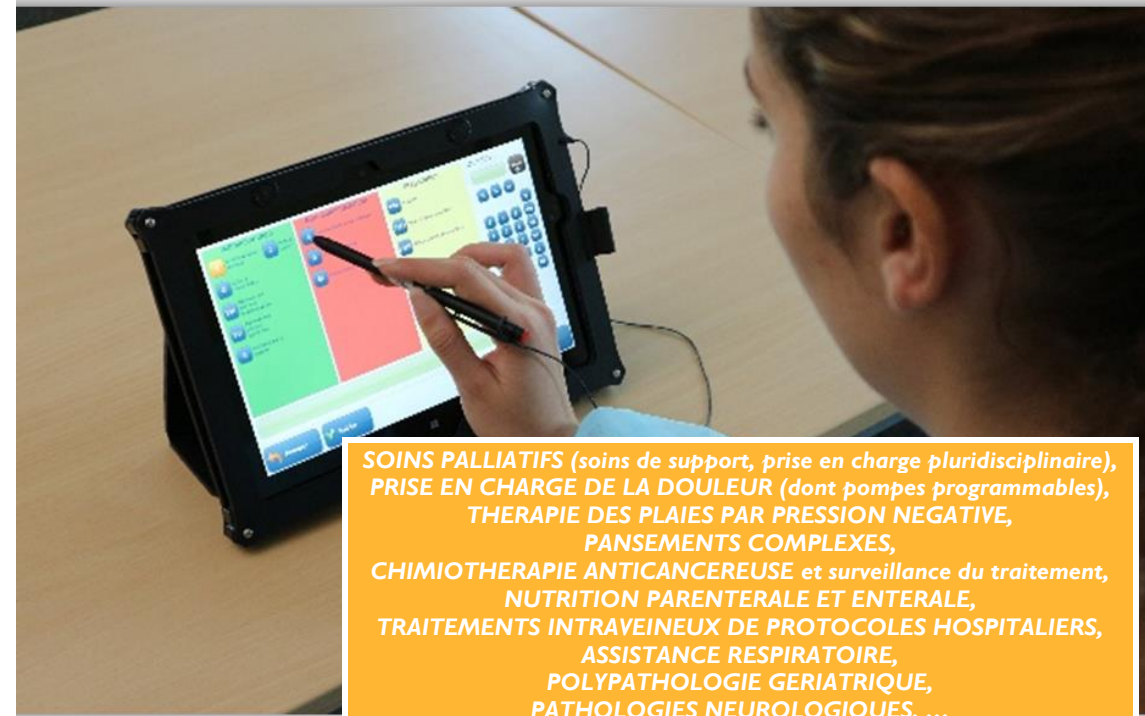
Etablissement géré par une association loi 1901 à but non lucratif dont les membres fondateurs sont SANTE RELAIS 31 (Hôpital Joseph Ducuing, Institut Claudius Regaud, Mutualité Française Haute-Garonne) et le CHU de TOULOUSE

INFOPATIENT/GOUV/001 – Version 02 – Juillet 2019

HOSPITALISATION A DOMICILE

LA QUALITE DES SOINS HOSPITALIERS AU DOMICILE
24H / 24 – 7 J / 7

☎ : 05 34 40 40 40



SOINS PALLIATIFS (soins de support, prise en charge pluridisciplinaire),
PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR (dont pompes programmables),
THERAPIE DES PLAIES PAR PRESSION NEGATIVE,
PANSEMENTS COMPLEXES,
CHIMIOThERAPIE ANTICANCEREUSE et surveillance du traitement,
NUTRITION PARENTERALE ET ENTERALE,
TRAITEMENTS INTRAVEINEUX DE PROTOCOLES HOSPITALIERS,
ASSISTANCE RESPIRATOIRE,
POLYPATHOLOGIE GERIATRIQUE,
PATHOLOGIES NEUROLOGIQUES, ...
SUIVI DE GROSSESSES A RISQUE,
POST-PARTUM PATHOLOGIQUE

@ : had.accueil@had-srd.org
www.sante-relais-domicile.fr

RACCOURCIR, OU EVITER UNE HOSPITALISATION TRADITIONNELLE

SANTE RELAIS DOMICILE assure, sur prescription médicale, des soins médicaux et paramédicaux complexes, 24H/24 – 7J/7, sous la responsabilité du médecin traitant du patient, avec une prise en charge psychosociale adaptée à chaque situation.

SANTE RELAIS DOMICILE prend en charge, au domicile, les patients de tous âges.

Il est également possible d'intervenir en établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD), en établissements d'hébergement sociaux et médicosociaux ou conjointement avec un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD).

Tout médecin, généraliste ou spécialiste, peut prescrire l'hospitalisation à domicile.

Le consentement du patient et de sa famille est nécessaire.

DES SOINS MEDICAUX LOURDS ET COMPLEXES AU DOMICILE

L'hospitalisation à domicile (HAD) intervient pour des malades atteints de pathologies graves, aiguës ou chroniques, évolutives et/ou instables qui, en l'absence d'un tel service, seraient hospitalisés en clinique ou à l'hôpital.

Ces malades nécessitent des soins complexes, formalisés dans un projet thérapeutique clinique et psychosocial élaboré avec le médecin traitant.

LA QUALITE ET LA SECURITE DES SOINS D'UN ETABLISSEMENT DE SANTE

✚ Certification qualité par la HAUTE AUTORITE DE SANTE

SANTE RELAIS DOMICILE a été certifié¹ avec recommandation d'amélioration, en février 2019 par la HAUTE AUTORITE DE SANTE (HAS).

✚ Politique qualité et sécurité des soins de l'établissement

Des instances spécialisées

- ✱ Commission Médicale d'Établissement (CME)
- ✱ Comité de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN)
- ✱ Comité de lutte contre la douleur (CLUD)
- ✱ Comité de liaison alimentation nutrition (CLAN)
- ✱ Commission des usagers (CDU)
- ✱ Cellule Qualité et gestion des risques (CQGR)

Des pratiques évaluées

- ✱ Evaluation des pratiques professionnelles pilotées par les médecins de l'HAD
- ✱ Contrat d'Amélioration de la Qualité et de l'Effizienz des Soins signé avec l'Agence Régionale de Santé
- ✱ Suivi d'indicateurs qualité

UNE ASTREINTE INFIRMIERE AVEC DEPLACEMENT UNE PERMANENCE MEDICALE TELEPHONIQUE 24 HEURES SUR 24 ET 7 JOURS SUR 7

UNE PRISE EN CHARGE GLOBALE, COORDONNEE ET ADAPTEE A CHAQUE PATIENT

LES PROFESSIONNELS DE L'HAD ...

✚ Une équipe pluridisciplinaire de professionnels de santé

- ✱ Médecins coordonnateurs,
- ✱ Cadres de santé, infirmier(ère)s, aides-soignants(es),
- ✱ Sages-femmes,
- ✱ Assistantes sociales, psychologue,
- ✱ Préparatrice en pharmacie, secrétaires, ...

✚ Des professionnels spécialisés référents

- | | | |
|----------------------|---------------------|-------------------------|
| Soins palliatifs | Douleur | Plaies et cicatrisation |
| Hygiène hospitalière | Diététique médicale | Gériatrie |

... EN COOPERATION AVEC VOS CORRESPONDANTS HABITUELS

✚ Votre médecin traitant

Il assure votre suivi médical, la surveillance des soins.
Il prescrit vos traitements.

✚ Les professionnels de santé de proximité

Vos infirmiers libéraux, centres de soins infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes, pharmaciens d'officine, laboratoires d'analyses...
Ils interviennent en étroite coopération avec l'HAD.

✚ Les organismes sociaux et les associations

Les assistantes sociales de l'HAD assurent le lien avec les organismes sociaux (Conseil Général, MDPH, Assurance Maladie, CAF, mutuelles...) ainsi qu'avec les associations (aides à domicile, bénévoles).

LES AVANTAGES DE L'HOSPITALISATION A DOMICILE

- ✚ Le confort de son domicile
- ✚ La présence de ses proches
- ✚ La mise à disposition du matériel de soins
- ✚ Continuité des soins 24H sur 24, 7J sur 7 (astreinte infirmière)
- ✚ Pas de forfait hospitalier
- ✚ Aucune avance de frais²

¹ Certification V2014
INFOPATIENT/GOUV/001 – Version 02 – Juillet 2019

² Selon couverture sociale